

ESSAIS/ÉTUDES
Jadis et maintenant

+++

KRZYSZTOF JAROSZ Université de Silésie

VOIX ET IMAGES, VOLUME XXXVIII, NUMÉRO 3 (114), PRINTEMPS-ÉTÉ 2013

[...]

Une coïncidence éditoriale — jointe à un choix délibéré — fait que le deuxième livre de cette chronique est *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII^e siècle* de Bernard Andrès.

Bernard Andrès, *Histoires littéraires des Canadiens au XVIII^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « L'archive littéraire au Québec », 2012, 330 p.

Dans ce qui suit, je m'efforcerai de montrer l'extrême contemporanéité de cet essai sur les premiers lettrés canadiens, essai qui n'a en fait rien à envier, côté actualité, au recueil que je viens de recenser. L'argument de l'ouvrage de Bernard Andrès est la défense — copieusement illustrée — de ce qu'il appelle « l'hypothèse-Conquête » (46). Celle-ci consiste à mesurer l'importance des quatre premières décennies après la Conquête pour la constitution, d'abord, d'une conscience nationale des Canadiens en tant que non-Français et Américains, et pour l'apparition, ensuite, des lettres canadiennes, même en l'absence du cadre institutionnel — objection la plus souvent émise pour combattre la thèse soutenue par Andrès. Comme il le dit lui-même en répondant aux tenants de « l'hypothèse-Union », selon lesquels une littérature digne de ce nom n'apparaîtrait au Québec qu'après l'union du Haut et du Bas-Canada :

Mais si l'on adopte une conception plus souple de l'institutionnalisation du littéraire, une approche mettant l'accent sur le processus d'émergence plus que sur le produit, sur la constitution des lettres plus que sur la littérature instituée, on peut alors remonter jusqu'aux lendemains de la Conquête, avec l'émergence des premières imprimeries, des gazettes, des débats littéraires et philosophiques, des essais dramatiques, etc. La naissance des lettres se situe alors au XVIII^e siècle. Appelons cette option « l'hypothèse-Conquête ». (46)

Avant de passer à la revue, étonnamment riche en individus pittoresques, des proto- scribes et de leurs protorécits, dans la deuxième partie de son livre intitulée « Le Canadien inventé », Andrès étudie les ancêtres des Québécois d'aujourd'hui tels qu'ils apparaissent dans les récits de voyageurs, et traque, à travers ces personnages mi-ethnographiques mi-littéraires, l'élaboration d'une canadianité discernable déjà à l'époque de la Nouvelle-France, même si ces « Créoles » ne sont pas encore conscients que la dérive du génotype français vers le phénotype canadien est bel et bien entamée.

C'est pourtant la période d'après la Conquête qui intéresse avant tout le chercheur. Il s'adonne à une recherche d'indices très subtils, mais néanmoins bien repérables, d'une « canadianisation », non seulement dans des ouvrages d'une littérarité variable, mais aussi dans des chansons, des rumeurs publiques, des requêtes, des pétitions, des discours, des articles de presse, etc., en quête du moment où le document d'un état d'esprit devient un fait protolittéraire. Sur le plan de la formation de l'esprit national, ces textes attestent ce qu'Andrès appelle la résilience de ces anciens sujets du roi de France qui, contraints de survivre et de se débrouiller dans une situation totalement nouvelle, sans aucune armature institutionnelle, dans un milieu inconnu et souvent hostile, ont réussi à perdurer tout en prenant conscience de leur appartenance à un peuple différent tant de leurs maîtres d'hier que de leurs envahisseurs directs (les Anglais) et de leurs « libérateurs » du Sud.

Au lieu de restituer maladroitement la galerie de personnages hauts en couleur qu'Andrès présente avec brio, je préfère me concentrer sur deux de ses arguments stratégiques. Le premier est que la période allant de la Conquête et de la Cession de la Nouvelle-France au seuil du XIX^e siècle, décisive pour la formation de l'esprit d'appartenance à un groupe national distinct, apparaît à l'étude fort marquée par des tendances « voltairiennes » et « maçonniques », ce qui inscrit les quarante années suivant la Conquête dans le prolongement des idées des Lumières. Bien que l'on connaisse la suite de l'histoire du Québec, avec sa dominante réactionnaire et ultramontaine, avec la création, pour plus de cent ans, de ce qu'on ne

saurait appeler autrement qu'un « ghetto théocratique », on chercherait en vain dans ces quatre décennies des signes annonciateurs de la puissance du clergé et de l'idéologie catholique. Comme on le sait, la victoire de la réaction n'a été possible qu'après l'écrasement des insurgés de 1837-1838. C'est ici que j'arrive au deuxième argument d'Andrès, que celui-ci expose à la toute fin du livre en ramassant et en faisant résonner plus fort les conclusions partielles qui balisent le livre, avec le souci d'« indiquer d'où il parle comme littéraire dans cette histoire (ou ces histoires) du Canadien » (239 ; je souligne).

Tout d'abord, Andrès rêve que les Québécois se défassent de la rancune, de la honte et du sentiment de deuil avec lesquels ils ont l'habitude d'appréhender leur passé. Il souhaite voir se déployer tranquillement l'histoire telle qu'elle fut, sans chercher à se culpabiliser des échecs des ancêtres ni d'ailleurs recourir à une survalorisation outrancière et consolatrice de certaines époques. La lecture de son livre ne sert-elle pas à montrer que les descendants de ces premiers Canadiens n'ont pas à avoir honte de leurs prédécesseurs, même s'il paraît vain de chercher parmi ces protoscripteurs des génies universels et des héros statufiables ? Ensuite, et c'est ici que le diagnostic d'Andrès quant au caractère généralement « progressiste » des premiers littéraires canadiens rejoint ce qu'il pense de la situation actuelle au Québec : « Aujourd'hui même, le combat contre les intégrismes de tous bords peut se nourrir des principes mis de l'avant par les Philosophes comme par les lettrés canadiens de l'époque [...] » (239), surtout lorsqu'on considère, comme Tzvetan Todorov, que « les Lumières ne peuvent pas “passer”, car elles sont venues à désigner non plus une doctrine historiquement située, mais une attitude à l'égard du monde » (cité par Andrès, 239).

+

Y a-t-il un point commun entre ces deux ouvrages, l'un traitant des protoscripteurs proto-Canadiens et l'autre présentant les réflexions d'écrivains de l'extrême contemporain issus de ce même peuple qui s'appelle maintenant les Québécois ? Je suis obligé d'avouer qu'aucune analogie n'est venue hanter ma cervelle décidément trop anti-comparatiste, antihégélienne et antiésotérique — sauf qu'il s'agit là, sans aucun doute, d'un exemple assez rare où deux extrémités historiques sont juxtaposées pour satisfaire à la règle de la « bitextualité » et pour prouver que, sans forcément sombrer dans la schizophrénie, un universitaire peut se passionner pour la réflexion des romanciers contemporains sur leur art et admirer l'ouvrage d'un historien de la littérature qui se révèle être voltairien sous plus d'un rapport, y compris dans son engagement citoyen. Ne cherchez donc pas d'analogies entre ces deux ouvrages ! Lisez d'abord l'un et ensuite l'autre ; je vous garantis un haut niveau de réflexion et, en prime, le plaisir exquis des styles, celui de l'historien de la littérature n'ayant rien à envier à ceux (tout aussi sublimes !) des romanciers.